



Plan d'action de développement durable

2016-2020

Adopté le 29 septembre 2017 par le conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques

Mission du Centre de la francophonie des Amériques

Le Centre a pour mission, en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques, de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie.

Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

Il peut apporter son soutien financier ou technique à la réalisation d'activités ou de projets et tient compte des politiques des ministères et des organismes concernés par ses activités.

Élaboration du Plan d'action de développement durable 2016-2020

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) a été élaboré en prenant pour cadre la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du gouvernement du Québec.

L'élaboration de ce nouveau plan est l'occasion de réfléchir sur les enjeux de développement durable découlant de la mission du Centre et propres à son organisation tout en faisant le bilan de son plan de développement durable 2009-2013. Le Centre aborde sa huitième année d'existence. Certaines actions de ce plan sont jugées incontournables, notamment au niveau de la sensibilisation du personnel et des partenaires du Centre au développement durable et sont poursuivies dans le nouveau plan.

Afin de favoriser la participation active des employés du Centre au développement durable, un comité a été mis sur pied en interne pour réaliser ce document. Pour obtenir l'adhésion de l'ensemble de l'équipe du Centre à ce plan d'action, ce comité présentera le plan et sa mise en œuvre. Par ailleurs, il importe de mentionner le contexte particulier du Centre qui a guidé l'élaboration des actions contenues dans ce plan : le Centre est un petit organisme gouvernemental comptant moins de quinze employés dont la mission d'envergure se déploie sur l'ensemble du territoire des Amériques.

Des vingt-sept objectifs gouvernementaux suggérés, quatre sont retenus pour la mise en œuvre de la Stratégie :

- ❖ Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables
- ❖ Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable
- ❖ Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial
- ❖ Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie



Orientation gouvernementale 1

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique



Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Objectif organisationnel 1. Poursuivre l'intégration des principes de développement durable à la gestion opérationnelle du Centre

ACTION 1.

Adopter des pratiques écoresponsables lors d'acquisition de services et de matériels (papeterie, fourniture de bureau et matériel informatique).

Indicateurs

Taux des acquisitions écoresponsables¹.

Cible

50 % des acquisitions.

¹. Matériel écoresponsable fait référence au matériel fait de matières recyclées, matériel fait au Québec, matériel informatique normé "Énergie Star" et service d'hébergement "Clef verte".

ACTION 2.

Sensibiliser les employés du Centre à l'utilisation des transports collectifs et actifs.

Indicateurs

Nombres de communications.

Cible

2 communications par an.

ACTION 3.

Adopter des pratiques écoresponsables lors de l'organisation d'événements par le Centre.

Indicateurs

Nombre de pratiques écoresponsables réalisées lors de la tenue d'un programme phare du Centre.

Cible

Au moins 1 pratique par programme.

ACTION 4.

Limiter les déplacements nationaux et internationaux des administrateurs et employés du Centre pour les réunions des comités du Centre et des conseils d'administration en favorisant les réunions par conférence téléphonique ou par visioconférence.

Indicateurs

Nombre de réunions tenues par des moyens technologiques.

Cible

50 % des réunions tenues par des moyens technologiques.

Gestes

- ▶ Se doter d'une politique d'acquisition écoresponsable pour l'achat de fourniture de bureau, de matériel promotionnel, de matériel technologique et de services d'hébergement.
- ▶ Faire connaître et utiliser le répertoire des produits écoresponsables du Centre des services partagés du Québec aux employés responsables de l'approvisionnement et des réservations d'hôtels.
- ▶ Estimer le nombre de tonnes de gaz à effet de serre économisées par l'utilisation quotidienne du transport en commun et du transport actif des employés du Centre et diffuser l'information.
- ▶ Concevoir du matériel et des outils de communication écoresponsables.
- ▶ Offrir un guide pour l'intégration de pratiques événementielles écoresponsables aux employés responsables de l'organisation d'événement.



Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Objectif organisationnel 2. Poursuivre la promotion du développement durable auprès du personnel du Centre et mettre en œuvre des activités d'information qui toucheront également ses membres et partenaires.

ACTION 4.

Informier et sensibiliser les employés, membres et partenaires du Centre à la démarche de développement durable.

Indicateurs

Communication d'informations sur la démarche de développement durable dans les documents destinés aux participants des activités du Centre et les plateformes web du Centre.

Cibles

- Présentation du Plan d'action en développement durable à l'ensemble du personnel ;
- diffusion du plan d'action de développement durable sur le portail web du Centre ;
- présence d'information sur la démarche de développement durable dans le cahier du participant des programmes phares du Centre.

Gestes

- ▶ Présenter le Plan d'action en développement durable à l'ensemble du personnel et inclure ce document dans le cahier des nouveaux administrateurs et des nouveaux employés.
- ▶ Inclure des informations reliées au développement durable dans le cahier du participant des programmes suivants du Centre, disponibles en version numérique sur le web aux participants, partenaires et conférenciers : Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques ; Parlement francophone des jeunes des Amériques ; Université d'été sur la francophonie des Amériques.
- ▶ Promouvoir les efforts de développement durable du Centre.

Objectif organisationnel 3. Favoriser la santé physique et psychologique du personnel pour offrir des services de qualité et remplir adéquatement la mission du Centre.

ACTION 5.

Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

Indicateurs

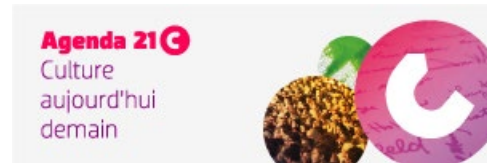
Nombre d'activités de consultation et de participation du personnel à la vision de l'organisme et de son travail.

Cible

1 par année.

Gestes

- ▶ Permettre au personnel d'exprimer sa vision de l'organisme et de son travail.



Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Objectif organisationnel 4. Offrir des programmes misant sur la culture favorisant l'engagement citoyen au sein des communautés.

ACTION 6.

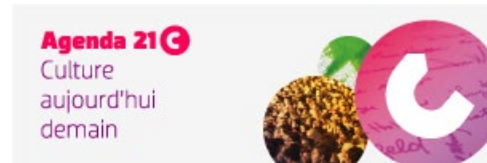
Réaliser une activité ou un programme qui favorise l'engagement de la jeunesse francophone par le développement de leur leadership, de la confiance en soi par la célébration de la francophonie et la fierté francophone à créer des projets et à se mobiliser pour le développement de leur communauté.

Indicateurs

Nombre d'activités ou programmes inscrits dans la programmation du Centre.

Cible

1 activité ou 1 programme par année.



Objectif gouvernemental 1.6

Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

Objectif organisationnel 5. Favoriser le développement des connaissances et des expertises de nos membres et de nos partenaires (provenant du Québec, du Canada ou d'un pays des Amériques) en matière de développement durable et socio responsable.

ACTION 7.

Inclure une thématique touchant au développement durable lors d'un programme phare² du Centre réunissant des participants provenant du Québec, du Canada et de l'ensemble des Amériques.

Indicateurs

Nombre de conférences, ateliers ou tables-rondes où le thème du développement durable est abordé.

Cible

Réaliser une conférence, un atelier ou une table-ronde sur le développement durable par année.

² . Les programmes phares du Centre ont une portée internationale, car ils sont offerts à des participants du Québec, du Canada et de l'ensemble des Amériques.

ACTION 8.

Acquérir des ouvrages numériques touchant au développement durable dans la Bibliothèque numérique des Amériques du Centre³.

Indicateurs

Nombre d'ouvrages touchant à des sujets liés au développement durable présents dans la Bibliothèque numérique des Amériques.

Cible

2 ouvrages par année.

Gestes

- ▶ Réaliser une activité portant sur le thème du développement durable et socio responsable durant un de nos programmes phares.
- ▶ Mettre en valeur des ouvrages numériques touchant au développement durable dans la Bibliothèque numérique des Amériques du Centre.

³ . La Bibliothèque numérique des Amériques a été créée par le Centre et parrainée par Dany Laferrière. Cette bibliothèque met à disposition des ouvrages numériques chrono dégradable en français pouvant être empruntés gratuitement par les membres du Centre provenant de l'ensemble des Amériques.

Annexe

Les responsabilités inhérentes découlant de sa mission, ainsi que de son champ d'intervention, ou bien par ses moyens limités ne lui permettent pas de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales

1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables

2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec

2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable

2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables

3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité

3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

Le Centre a à cœur la réalisation des objectifs 5.1 et 5.2 même s'ils ne figurent pas dans son plan.

6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Le Centre travaille en collaboration avec la Ville de Québec pour l'implantation d'un Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique qui a notamment pour but de favoriser l'essor des collectivités ayant un héritage patrimonial francophone.

6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels

7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables

7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES

8.1 Améliorer l'efficacité énergétique

8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES